

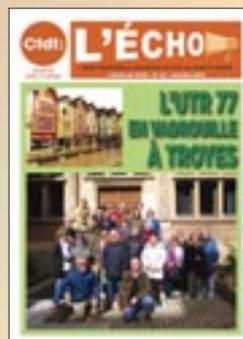
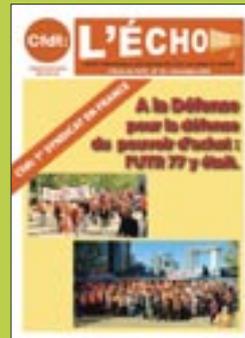


RETRAITÉS
SEINE-ET-MARNE

L'ÉCHO

NUMÉRO SPÉCIAL

UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DE SEINE-ET-MARNE
N° Spécial nouveaux retraités adhérents 2020 - Édition 2020



Bienvenue à l'Union territoriale CFDT des retraités de Seine-et-Marne



Éditorial

Bienvenue

Certain d'entre de vous, doivent, se demander pourquoi un syndicalisme Retraité ; « ils n'ont plus de patron » et pourtant ! Cette année va être riche pour la défense des droits de cette force active que sont les retraités (associations, garde des petits enfants, aidants familiaux, et tant d'autres activités utiles à la société). Pendant le confinement leur absence a été cruellement ressentie. Les retraités, dans les EHPAD, en ont payé un lourd tribut. Alors oui, il nous faut travailler sur des alternatives de logement (de plus petites structures plus humaines, l'EHPAD à domicile...). Enfin sur la loi grand âge et le cinquième risque dépendance voté par l'assemblée nationale. Maintenant il nous faut inventer la vie qui va avec, et y prendre toute notre place. Oui, nous sommes en capacité de prendre notre vie en main et de savoir, où, nous voulons aller. Pour se faire entendre, il nous faut pouvoir se réunir pour en discuter afin de porter nos observations et nos propositions au niveau du département de Seine-et-Marne, de nos communes, et des intercommunalités, au sein des instances de concertation où les retraités peuvent porter leurs propositions, comme par exemple les Centres communaux d'Action sociale (C.C.A.S.).

Dans ce numéro spécial de notre magazine l'ECHO, vous trouverez un aperçu de nos activités associatives de cette année. L'action de notre association est départementale. Pour être plus proche de ses adhérents et des retraités, elle a développé un réseau de structures de proximité dans différents territoires de Seine-et-Marne proche de chez vous. N'hésitez plus, venez nous rejoindre et participer à une de nos réunions au niveau du département ou de nos antennes locales.

*Didier Bouquet,
Secrétaire général de l'UTR CFDT 77.*

L'Écho de l'UTR, « n° spécial nouveaux retraités adhérents » est édité par l'UTR CFDT de Seine-et-Marne, 15 rue Pajol, 77000 MELUN.
Directeur de publication : Didier Bouquet - Rédacteur en chef : Philippe Mudry - Courriel : seineetmarne@retraites.cfdt.fr
Prix au numéro : 1,50 € / Abonnement : 5,00 €

Imprimé par l'UD 75 CFDT - 7/9 rue Euryale Dehaynin - 75019 PARIS / N° CPPAP : 0522 S 08155 - ISSN 1959-0431



RETRAITÉS
SEINE-ET-MARNE

L'ÉCHO



UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DE SEINE-ET-MARNE

L'Écho de l'UTR - N° 57 - Octobre 2019



L'UTR 77 EN VADROUILLE À TROYES





RETRAITÉS
SEINE-ET-MARNE

L'ÉCHO

UNION TERRITORIALE DES RETRAITÉS CFDT DE SEINE-ET-MARNE

L'Écho de l'UTR - N° 56 - Juin 2019



**Encart spécial
du 25^e Congrès
UCR CFDT
au milieu du journal**



25^e Congrès UCR CFDT Bordeaux 21-23 mai 2019



SOMMAIRE

Édito

Page 2

Editorial

Vie syndicale

Page 3

Le 14 juin, la CFDT n'a pas défilé avec les autres organisations syndicales

Page 4-5

En Congrès national à Rennes

Page 6

Espace adhérent : un outil précieux à utiliser

Page 7

Journée d'accueil des adhérents nouveaux retraités

Création de trois Ehpad

Engagement

Page 8

André Schneider : «Je rêvais d'être instit...»

Société

Page 9

300 millions d'euros supplémentaires en 2019 pour les Ehpad

Page 10

Où va-t-on dans la réforme des retraites ?

Page 11

Une enquête pour connaître la relation des français aux retraites

Tribune

Page 12

Le billet du trésorier

Culture et Loisirs

Page 13

Les rendez-vous aux jardins 2018 sur le thème «l'Europe des jardins»

Page 14

Sur votre agenda

Page 15

Proposition d'un questionnaire culture/loisirs

Page 16

Hausse de la CSG baisse des pensions



Éditorial

Je ne sais pas vous ? Mais moi, j'ai très envie de faire la grève des médias, tant les informations sont déprimantes....

Le monde est de plus en plus violent, la vie est violente.

Est-ce à dire qu'il faille faire l'autruche, refuser la réalité de l'actualité ?

Non, bien sûr ! La violence ne date pas d'aujourd'hui. Certes, les mesures antisociales du Président Macron, son mépris vis-à-vis de certaines catégories sociales, notamment des retraités, sa façon d'opposer les uns aux autres, jeunes salariés retraités par exemple, fustigeant ceux qui se plaignent de perdre 5 euros sur leur APL plutôt que d'avoir une pensée solitaire pour l'héroïsme d'un gendarme qui s'est sacrifié pour sauver des vies.

Comme si les bénéficiaires de l'APL étaient insensibles à ce drame...

Dans le *Fil Bleu* n° 250, en couverture, le titre : « *Grands parents : un rouage essentiel à la solidarité familiale* », l'article souligne bien l'importance de ce rôle. Les retraités sont aussi un rouage essentiel pour toute la société.

Il n'y a pas que des mauvaises nouvelles. Il suffit d'aller chercher des événements positifs, de regarder ce qui est beau autour de nous.

Je pense à la chanson de Jean Ferrat : *Que c'est beau la vie*, je cite quelques paroles :

*« Tout ce qui lutte et qui se bat,
Tout ce que j'ai cru trop vite à jamais perdu pour moi,
Tout ce que j'ai failli perdre et ce qui m'est redonné... »*

Oui, la vie est belle pour qui sait ne pas regarder et ne retenir que le négatif. Des gestes de solidarité se réalisent chaque jour : une famille ayant tout perdu lors des récentes inondations a dit : *de la détresse, oui, on en a eu, du désespoir non ! On a tellement été aidé, on a reçu beaucoup de choses.*

Je connais un couple dont la femme est atteinte de la maladie d'Alzheimer. L'époux l'entoure d'une tendresse remarquable et j'ai vu dans ses yeux pleins d'amour pour elle. J'en ai été bouleversée.

Retenons tout ce qui se crée pour pallier aux déserts médicaux, la solidarité envers les migrants. Un tiers payant CAF est prévu pour aider les mères de famille seules qui cherchent un emploi, qui n'ont pas les moyens d'avancer un mois de garde pour enfants.

Laurent Berger est réélu à la tête de la Confédération CFDT à plus de 94%.

Ce que je retiens aussi : un couple de mésanges bleues a fait son nid dans mon jardin. Je l'ai vu nourrir leurs petits (7), j'ai assisté à leur envol. Ce fût une joie pour moi.

La France va bientôt vibrer pour les Bleus à l'occasion de la coupe du monde de football.

Au boulot ! lance Laurent Berger dans son dernier livre. Un défi aux salariés, mais il peut s'appliquer aux retraités dans les actions proposées par la CFDT Retraités et pour son développement.

Je vous invite à retenir l'information positive que vous aimeriez partager et pourquoi pas dans les pages d'un autre journal, *l'Écho* ?

Une nouvelle rubrique « tribune » vous est ouverte dans le journal pour vous exprimer. Profitez-en !

Josepha Poisson.

SOMMAIRE

Édito

Page 2

Editorial

Vie syndicale

Page 3

Laurent Berger a accordé un entretien au journal «Le Monde»

Page 4

La Semaine bleue en 2018

Page 5

Assemblée générale de l'UTR 77
ULR Sénart

Assemblée générale de l'UTI

Page 6

Déclaration du bureau national
de la CFDT Retraités

Engagement

Page 7

Jacqueline Delafaitte : Disparition
d'une grande militante

Société

Page 8

Le succès des «seniors
en vacances»

Page 9

L'intelligence artificielle

Tribune

Page 10

Le mot du secrétaire
Le billet du trésorier

Culture et Loisirs

Page 11

Le patrimoine en Seine-et-Marne

Page 12

Sur votre agenda



Éditorial

La mobilisation s'impose...
pour les retraités.es !!!Dignement montrons notre colère
le 4 octobre 2018 ... !

Après le bel et vibrant exploit de l'équipe de France football en gagnant la coupe du monde, nous aurons vécu la plus chaude période estivale de l'histoire de la planète. Cela nous laissera un goût amer en matière de climat, illustrant ce qui peut arriver demain.

Les tenues de vacances sont au placard rendant effective la rentrée des salariés et agents. Mais cette rentrée est marquée par différents éléments : l'affaire BENALLA ; la démission de l'ex- ministre de la Transition Écologique (N. Hulot) ; la confirmation du prélèvement à la source en janvier 2019 ; **et l'annonce de mesures dans le projet de budget 2019 dont nombre de citoyens (enfants, salariés, retraités...) vont en subir les conséquences** : gel de minimas sociaux, suppression de postes dans la fonction publique (Sport, Finances, Travail, Recherche...).

Et au passage une nouvelle attaque, envers les retraités, a été annoncée avec une revalorisation des pensions limitée à +0,3% pour les années 2019 et 2020 !!!

Bref, l'horizon n'est pas dégagé ! Loin s'en faut avec nombre de dossiers gouvernementaux qui sont en préparation et, pour en citer pas des moindres : **réforme de l'assurance-chômage; plan pauvreté ; transformation du système de santé ; loi PACTE** (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) ; **la fonction publique.....**Et sans oublier, les deux autres projets : **la réforme constitutionnelle** avec ses effets sur la démocratie **et la Réforme des retraites** qui, cette dernière, figurait dans le projet du candidat Macron lors de la campagne des élections présidentielles de 2017. Début juillet, la CFDT a exprimé au Président de la République son désaccord sur la méthode brutale du gouvernement avec sa gestion par ordonnances. Lors de sa réception par le Premier ministre, le 4 septembre, la CFDT lui a redit son point de vue. *Autant de sujets qui font que la CFDT reste en alerte !*

Sur les pensions de retraites, dans un communiqué commun du 27 août 2018, la CFDT et La CFDT-Retraités ont dénoncé les mesures gouvernementales annoncées. Déjà pour ce qui la concerne, la Cfdt-Retraités avait initié des actions ces dernières années contre la perte du pouvoir d'achat des retraités et, en début d'année 2018, pour le soutien à l'action des salariés des EHPAD dans lesquels résident de nombreux retraités en difficultés de santé. **La CFDT-Retraités est donc en colère ... !**

Contrairement aux 9 autres organisations syndicales françaises de retraités, la Cfdt-Retraités est favorable à la CSG. Mais elle a jugé nécessaire de reprendre seule l'action dès le 14 juin avec des initiatives nationales et locales.

Trop, c'est trop !

Non, les retraités ne sont pas des nantis ! Oui, bon nombre ont de modestes pensions ! La suppression partielle ou totale de la taxe d'habitation ne résoudra pas la perte de pouvoir d'achat qu'ils subissent pour la quasi-totalité d'entre-eux ! **La riposte s'impose !** C'est pourquoi, **la CFDT-Retraités organise une nouvelle journée d'action locale et nationale le 4 octobre 2018** pour dénoncer ces situations et exiger du gouvernement qu'il reconnaisse les retraités.es et prenne de nouvelles mesures d'équité et de revalorisation des pensions ! **Tous. tes les adhérents.es et militants.es de la Cfdt-Retraités de Seine-et-Marne sont invités à s'organiser et à être tous présents pour montrer leur colère lors de la journée d'action francilienne à Paris – La Défense, du 4 octobre 2018. Tous et Toutes Concernés.es !**

Francis Billaudeau.

**Avec leur perte de pouvoir d'achat...
...L'absence de vent chez les retraités n'interdit pas un ouragan de colère !**

SOMMAIRE

Édito

Page 2

Editorial

Vie syndicale

Page 3

Mobilisation des retraités de Seine-et-Marne

Page 4

Une action qui en appelle d'autres

Page 5

Assemblée générale de l'UTR 77

Page 6-8

CFDT UTR Seine-et-Marne, une force qui avance...!

Engagement

Page 9

Jean-Pierre Castellant nous a quitté

Tribune

Page 10

Le mot du secrétaire

Le billet du trésorier

Agenda syndicale du premier semestre 2019

Société

Page 11

Pour une Europe accueillante, signez la pétition

Page 12

La proposition de la CFDT au début du conflit des gilets jaunes

Culture et Loisirs

Page 13

Le Brie, spécialité de la Seine-et-Marne

Page 14

Deux idées de lecture

Page 15

Sur votre agenda

Page 16

Visite de la ville de Troyes et sortie au théâtre



Éditorial

Ras-le-bol des râleurs !

Oui les français aiment râler, mais il ne faudrait pas en plus qu'ils deviennent égocentrés au point d'oublier toute humanité... tout en se réclamant des droits de l'homme.

Oui, de nombreux migrants cherchent une nouvelle vie pour fuir, qui la misère, qui les persécutions politiques, qui les persécutions religieuses, qui les ravages dus au réchauffement climatique... et ils seront de plus en plus nombreux.

Malgré la crise, l'Europe et les Etats Unis sont les régions les plus riches de la terre, et par le passé ont accueilli régulièrement de grosses vagues d'immigration : Ces anciens immigrés, c'est nous.

Alors donnons à ces nouveaux migrants la chance que l'on a donnée à une époque plus ou moins lointaine à nos aïeux. Ils contribueront par leur diversité et leur force de vie à la richesse de notre pays. On ne peut pas accueillir toute la misère du monde, c'est vrai, mais on peut en accueillir beaucoup plus qu'aujourd'hui.

Alors pour l'année qui se présente, année des élections européennes, je souhaite que chacun prenne conscience que le repli sur soi n'est vraiment pas la bonne solution et que l'Europe mette en place une organisation qui permette d'intégrer sans trop de douleur ces nouveaux arrivants.

Claudine Mazel

PS : Aujourd'hui est un grand jour pour la CFDT : après être devenue la première organisation syndicale, dans le secteur privé en mars 2017, **elle prend la première place, tous secteurs confondus, public et privé.** Elle conforte aussi sa **seconde place dans le secteur public.**

Le syndicalisme de la CFDT regarde la réalité en face pour mieux la transformer, s'engage dans la négociation et obtient des résultats concrets.

SOMMAIRE

Édito

Page 2

Editorial

Vie syndicale

Pages 3-4

Montereau, l'ULR CFDT ouvre l'année !

Melun, ULR CFDT constituée...

En route pour l'avenir !

Page 4

ULR de Chelles et ULR de Sénart

Page 5

Mobilisés pour le pouvoir d'achat

Page 6

Protocoles électoraux, l'UTR s'engage dans la négociation !

Tribune

Page 7

Le mot du secrétaire

Le billet du trésorier

Société

Page 8

Un nouveau pass navigo retraités

Page 9

Témoignage d'un utilisateur de la ligne P

Page 10

Les avatars de la Ligne P

Page 11

Une première en France

Page 12

Circulation des véhicules diesels dans les grandes villes

Page 13-14

Urgence écologique et mobilité : une contradiction ?

Culture et Loisirs

Page 15

L'anglicisme envahit la langue française

Page 16

Sur votre agenda et glossaire

Page 17

2 jours à Chartres et Val de Loire

Page 18-19

5 jours en Lorraine

Page 20

Sortie à Troyes avec l'UTR 77



Éditorial

La revendication que nous portons depuis des années a enfin été entendue. La CFDT retraités peut se féliciter de sa persévérance à revendiquer un Pass Navigo retraités à tarif réduit à 50 % pour tous les retraités. Enfin, nous l'avons obtenu et allons pouvoir nous déplacer en Ile-de-France avec des conditions financières correctes.

Autre bonne nouvelle : « l'affaire du siècle »

Deux millions de personnes ont signé la pétition sur l'inaction climatique de l'Etat. Rien n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Sans réponse, un recours juridique devant le tribunal administratif de Paris sera déposé.

La conséquence de cette initiative c'est que les jeunes manifestent sur ce sujet avec des slogans clairs et nets : « Pas de justice climatique sans justice sociale », « Regarde ta rolex, c'est l'heure de la révolte », « Moins de riches, plus de ruches », « Sauve un panda, taxe un banquier », « Du pognon pour la transition ».

La Belgique, aussi, voit dans certaines villes défiler des étudiants tous les jeudi après-midi avec parfois le soutien des professeurs.

L'idéal serait que d'autres pays européens manifestent.

Enfin une autre bonne nouvelle, le Grand débat !

Les français peuvent s'exprimer en posant des questions sur de nombreux sujets.

Très bien.

Mais, que va-t-il se passer après ? Comment tous ces débats vont-ils être synthétisés ?

Beaucoup de personnes restent sceptiques.

La CFDT, qui est d'accord pour que l'on participe à ce Grand Débat, aura toute sa place pour « faire avancer les choses ».

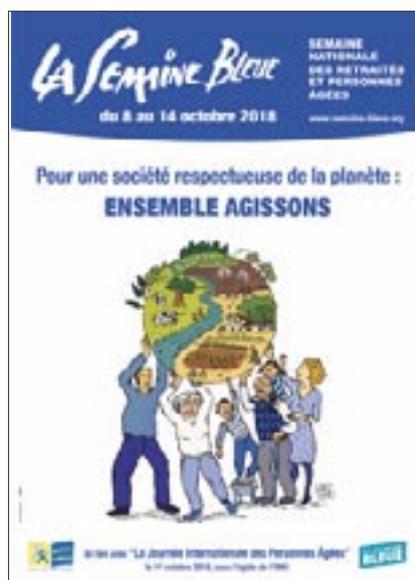
Philippe Mudry.

La semaine bleue en 2018. Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons !

Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ! Il s'agit du thème de l'édition 2018 de la Semaine Bleue qui vous mobilisera au travers des manifestations qui se dérouleront du 8 au 14 octobre 2018. Ce temps fort nous invite tous à nous sentir concernés par le devenir de notre planète et à tous nous sensibiliser au vieillissement et aux liens entre les générations.

Les séniors, les aînés, les personnes âgées, les vieux, peuvent se révéler de puissants vecteurs d'édification d'une société plus respectueuse de son environnement, qu'il s'agisse par exemple :

de la transmission de savoir-faire, de l'habitat intergénérationnel, participatif ou inclusif, d'une alimentation qui suit le cours des saisons, en privilégiant



les produits de proximité, de la préférence donnée aux transports en commun.

Les personnes âgées disposent d'une ressource renouvelable pour ne pas dire inépuisable : le temps ! Le temps... qui peut être

facilement redéployé pour échanger, transmettre, partager entre générations et explorer ensemble de nouvelles conditions de vie qui prennent en compte et respectent l'environnement.

Les personnes âgées de ce point de vue participent à vitaliser les territoires en favorisant notamment le maintien des activités, commerces et services de proximité, indispensables à la préservation de la vie sociale locale. L'engagement dans les solidarités de voisinage, la vie associative ou encore le bénévolat sont des marqueurs de cette citoyenneté réinvestie après 60 ans. La redynamisation du lien social passe nécessairement dans nos sociétés par les personnes âgées qui, mieux que quiconque, peuvent se retrouver dans ces valeurs.

SEMAINE BLEUE EN 2018

« POUR UNE SOCIÉTÉ RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE », ENSEMBLE AGISSONS.

Il s'agit du thème national de la semaine bleue qui mobilisera au travers des manifestations qui se dérouleront du 8/10/18 au 14/10/18. Ce temps fort nous invite tous à nous sentir concernés par le devenir de notre planète.

La CFDT retraités Seine-et-Marne saisit cette occasion pour faire connaître ses positions sur ce sujet, mais aussi, les revendications de la CFDT retraités. Pour cela, elle organise 3 présences dans le département.

Dans ces 3 lieux, nous tiendrons un point rencontre pour aller au-devant des retraités. Notre objectif,

c'est de leur exprimer les revendications de la CFDT retraités :

- pouvoir d'achat et pensions
- augmentation de la CSG
- la place des retraités dans la société, ...

**Rendez-vous de 10 h à 12 h
à MEAUX samedi 13, MELUN samedi 13
et CHELLES jeudi 11.**

Chaque adhérent recevra une invitation par mail, contact téléphonique et SMS pour les modalités.

SOYONS TOUS PRESENTS !

Mobilisation des retraités de Seine-et-Marne



Les retraités seine-et-marnais à la Défense

Le 4 octobre 2018, 300 militants d'Ile-de-France ont manifesté sur le parvis de la Défense. La CFDT retraités était seule à manifester. Les autres syndicats (le groupe des 9) ne s'étaient pas associés à nous.

L'année 2018 a été une année noire pour les retraités avec une hausse de la CSG sans contrepartie, avec aucune revalorisation des pensions après une augmentation très faible en 2017. Une trentaine de militants seine-et-marnais ont participé à ce rassemblement et ont distribué le tract sur le pouvoir d'achat.

L'accueil a été convivial. Quelques témoignages : « J'ai ma mère qui est retraitée. Son

pouvoir d'achat baisse . Que va donner la réforme des retraites ? ». « Je suis bientôt en retraite. Que va-t-il se passer ? ». Ce rassemblement de la CFDT retraités a été un succès.

Après la foule du quartier d'affaires de la Défense, la tranquillité des marchés



Lors de la semaine bleue, les militants de Seine-et-Marne ont distribué un tract sur les marchés de Chelles, Meaux, Fontainebleau, Melun et Montereau.

Le ressenti a été bon. Beaucoup de personnes ont échangé leurs inquiétudes voir leur fatalisme.

Grâce à sa capacité d'être présent sur différents points du territoire, la CFDT retraités a montré son application pour faire connaître ses revendications (en particulier sur le pouvoir d'achat), sa capacité à être visible. Rappelons que la Seine-et-Marne représente pratiquement la moitié de l'Ile de France.

Philippe Mudry

Une annonce en trompe-l'œil

Chers camarades,

Beaucoup de questions sur le minimum contributif à 1000 € arrivent de tous côtés et en particulier sous la fiche 22 portant sur le minimum contributif dans notre site. Claude Bunel m'a interrogé et je lui ai répondu brièvement, trop brièvement. Ce qui m'a donné l'idée d'une information plus précise.

Sans attendre notre réunion du 14 mai prochain, je vais prendre le risque de vous livrer mon analyse car aucune information officielle n'a filtré pour le moment.

Comment comprendre l'annonce du président sur les 1.000 euros de pension à l'avenir ?

Pour une carrière complète de travail, le minimum contributif majoré est proche de 700 euros (695 €). Les pouvoirs publics ajoutent la retraite complémentaire Agirc-Arrco, soit 245 euros en moyenne. Ainsi, un salarié au Smic toute sa carrière touche 945 euros de toutes ses pensions.

Le président a affirmé que le minimum contributif serait porté à 1.000 euros. Nous savons que c'est inexact, le gouvernement ne va pas augmenter d'un coup de 300 € le minimum contributif. Il va probablement augmenter le montant actuel de 50 euros environ par mois. Ainsi au total, un nouveau retraité de 2020 touchera environ 1.000 euros. Et à condition d'avoir la retraite complémentaire moyenne.

Attention, le minimum contributif n'est attribué entièrement qu'à ceux qui ont une carrière complète. Par exemple si le salarié est né en 1958, il doit valider 167 trimestres pour avoir une carrière complète (voir

fiche 18 du guide). Pour les autres ils est proportionnel à la durée validée (comme expliqué fiche 22).

Selon les chiffres de la Cnav, elle a attribué le minimum contributif à 37,1% des nouveaux retraités de 2018 ! C'est important.

Le Smic brut mensuel pour un temps plein s'élève à 1522 € en 2019, soit 1.204 € nets. C'est le montant minimum de retraite revendiqué par la CFDT Retraités (pour une carrière complète).

L'article 4 de la loi de réforme des retraites de 2003 (voir en PS) prévoit un montant de pension devant atteindre 85% du Smic net, donc retraite complémentaire comprise, soit 1023 €. Si le minimum contributif a été augmenté à l'époque de 10% environ, depuis il n'a pas suivi la hausse du Smic mais celle des retraites et a donc baissé par rapport au Smic net. Si on considère que la retraite complémentaire apporte environ 25% de la retraite totale, soit une estimation de 250 euros, le minimum contributif majoré doit être relevé à 773 €, soit de 78 €, pour obtenir les 85% du Smic net. Comme le président prévoit 1.000 €, le minimum contributif majoré sera

probablement augmenté de 55 €.

Il s'agit ici de projections n'ayant aucune valeur en droit, car seul les textes officiels à venir nous diront ce que le gouvernement a décidé. Signalons aussi qu'un décret suffit pour augmenter le minimum contributif dont le montant est fixé par l'article D351-2-1 du code de la sécurité sociale.

C'est complexe à comprendre pour ceux qui ne sont pas tous les jours sur le sujet et je vous prie de m'excuser.

Amicalement,

Claude Wagner, UTR 75.

PS : LOI n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites. Article 4 : La Nation se fixe pour objectif d'assurer en 2008 à un salarié ayant travaillé à temps complet et disposant de la durée d'assurance nécessaire pour bénéficier du taux plein un montant total de pension lors de la liquidation au moins égal à 85 % du salaire minimum de croissance net lorsqu'il a cotisé pendant cette durée sur la base du salaire minimum de croissance.



Ce que l'Europe fait pour moi

Ile-de-France

Région la plus peuplée du pays (12 millions d'habitants), l'Île-de-France est un territoire très urbain, bien que constitué à 73 % de terres agricoles et d'espaces naturels. Avec un PIB de 669 milliards €, soit 31 % du PIB français, c'est une des régions les plus riches d'Europe. Son économie dynamique est portée par le secteur tertiaire et par des industries de pointe (aéronautique, numérique, santé). C'est la première région d'Europe pour la recherche et développement, concentrant 40 % des chercheurs et des dépenses en France, et une destination touristique prisée, avec 48 millions de visiteurs en 2017.

Ce qu'apporte l'Union européenne au niveau régional – exemples

Pour la période 2014-2020, l'Île-de-France bénéficie de 647 millions € du Fonds social européen pour soutenir l'emploi et l'inclusion. Depuis 2014, ces fonds ont déjà permis d'accompagner près de 140 000 demandeurs d'emploi dans leur parcours d'insertion et 31 000 salariés dans l'acquisition de nouvelles compétences ou l'évolution de leur métier.

L'Europe participe à l'effort d'investissement de l'Île-de-France dans les filières stratégiques. Plusieurs pôles de compétitivité franciliens bénéficient de fonds de l'UE, comme Medicen Paris Région, avec 175 000 € reçus pour soutenir les TPE et PME entre 2016 et 2017, ou Cap Digital qui a mené 20 projets européens depuis 2006.

Le Grand Paris Express, futur réseau de métro automatique, prévoit l'extension et la modernisation du réseau actuel, avec 4 nouvelles lignes, 68 gares et des liaisons directes de banlieue à banlieue. Le projet, qui devrait générer 115 000 emplois directs et indirects d'ici à 25 ans, bénéficie de 2 milliards € de prêts de la Banque européenne d'investissement.

L'UE s'engage dans les campagnes d'Île-de-France, finançant à 50 % le programme de développement rural de la région visant à préserver les ressources naturelles et soutenir une agriculture compétitive et durable. À la clé : la modernisation et le développement de 900 exploitations et l'aide à l'installation de 330 jeunes agriculteurs.

Pour en savoir plus :

L'Europe s'engage en Île-de-France, <http://www.europaid.fr/>



Vue du Château de Fontainebleau et son lac.

Réseau des Centres d'information Europe Direct en France : www.europedirectfrance.eu

Bureau de liaison du Parlement européen en France : <http://www.europarl.europa.eu/france>

EPRS | Service de recherche du Parlement européen : www.eptinktank.eu

Laurent Berger, Élu Président de la CES

Seul candidat parmi les 90 organisations syndicales nationales affiliées en provenance de 38 pays, le Secrétaire général de la CFDT a été brillamment élu (95% des voix) à la présidence de la Confédération européenne des syndicats (45 millions d'adhérents dont ceux de la CFDT). A peine élu à Vienne par le congrès européen, L. Berger constatait avec plaisir que le pacte écologique et social conclu entre la CFDT et 18 organisations syndicales et environnementales françaises plaît au plan transnational. Il soulignait que « *Les profondes inquiétudes face à ces transitions économiques dans certains secteurs nous obligent à faire des propositions qui redonnent de l'espoir et des perspectives. C'est ce que contient notre Pacte du pouvoir de vivre* ». Et de provoquer en disant « *Pourquoi ne pas pousser cette idée à l'échelle européenne ?* » Ceci montre que la CFDT continuera à pousser pour avoir plus d'Europe comme elle l'a toujours fait au-delà même de son affiliation à la CES.

ULR de Chelles

Cette année, l'assemblée générale annuelle s'est déroulée à NOISIEL le 7 juin en présence de 15 adhérents sur les 72 adhérents que compte la section syndicale. Ce faible taux peut s'expliquer : plusieurs adhérents sont dans l'incapacité physique de se déplacer ; de plus, le mois de juin est propice aux voyages pour les retraités... Malgré tout, comme on a pu s'en rendre compte à la lecture du rapport d'activités, notre ULR n'a pas chômé :

L'année 2018 a vu de grands changements par rapport aux années précédentes : Notre Union locale constitue dorénavant une section syndicale de l'UTR et, administrativement, nous adhérons à l'association UTR CFDT 77. La création de l'ULR de Meaux nous a privés d'une partie de nos anciens adhérents, dont Philippe MUDRY qui faisait partie de notre Conseil, mais dans le même temps, de nombreux nouveaux retraités sont arrivés dont plusieurs présents à cette assemblée. Nous avons également changé de local syndical deux fois au cours de cette période.

Tous ces changements ne nous ont pas empêchés de porter haut et fort nos couleurs et nos revendications :

En 2018 :

Le 15 mars, Participation à la manifestation des personnels des EHPAD devant le ministère de la santé.

En septembre, participation au forum des associations à Chelles.

En octobre, lors de la semaine bleue : sur les marchés de Chelles et de Meaux distribution des tracts sur l'augmentation de la CSG, la non-revalorisation des pensions des retraités, les déserts médicaux.

Participation à la manifestation du 4 octobre à La Défense.

En 2019 :

Le 23 janvier, réunion de section élargie avec Didier Bouquet et Francis Billaudeau pour travailler à la préparation du congrès de Bordeaux, réunion suivie d'un repas convivial.

Le 14 mars, Visite du salon de la retraite active à Chelles.

Le 16 mars, participation à la marche pour le Climat aux côtés de Laurent Berger.

Le 4 avril Participation à une journée sur l'Europe organisée par l'UTR 75

Le 5 avril Participation au salon des seniors Porte de Versailles

Participation à la journée sur l'Europe organisée le 6 mai à Noisiel.

Notre ULR participe activement à l'action de la CFDT retraités avec la présence de nos adhérents au conseil et au bureau de l'UTR, dont le secrétaire général, ainsi qu'aux

commissions communication, développement et loisirs. Nous sommes présents également au Conseil régional de l'URRIF, ainsi qu'au conseil de l'UTI.

Après une séquence sur les actualités de l'UTR, et l'élection du conseil de l'ULR (voir encadré ci-dessous), un débat s'est instauré entre les participants sur le thème des transports pour les retraités et personnes âgées autour de 3 axes :

La numérisation et la robotisation et ses conséquences :

Déshumanisation, fermeture des boutiques SNCF, suppression du personnel des gares, difficulté à effectuer des réservations pour certains publics non « connectés » ou pour certains titres de transports (billets congrès Bordeaux par exemple).

La suppression du personnel des gares et ses conséquences :

Fermeture de gare totale ou à certaines heures. Gares sans personnel : pas de renseignements et accessibilité réduite (escalators et ascenseurs arrêtés, réduction du nombre d'issues).

La tarification :

La région Ile-de-France est la seule à ne pas avoir instauré un tarif réduit pour les personnes âgées : les réductions sont différentes selon les départements et soumises à conditions de revenus. La CFDT devrait clarifier sa position sur les avantages soumis à conditions de revenus qui, logiques de prime abord, entraînent des effets de seuil difficilement compréhensibles.

Plusieurs constats :

On est toujours entassés dans les transports collectifs.

Le réseau de bus semble mieux s'en tirer que le réseau ferroviaire avec, dans certains secteurs (ex : Marne-et-Gondoire), plus d'itinéraires, une meilleure fréquence et une desserte heures creuses et week-ends renforcée.

Le moindre incident provoque des perturbations en chaîne : des pierres jetées sur la voie provoquent un arrêt du train dans une gare sans personnel, donc pas d'informations ni de renseignement sur les itinéraires alternatifs. Ainsi un trajet Melun-Meaux a pris trois heures alors qu'un Paris-Bordeaux dure deux heures !

L'assemblée s'est terminée comme il se doit autour d'un repas convivial.

Les membres du Conseil de l'ULR de Chelles

Claudine MAZEL	Secrétaire
Chantal PROIX	Secrétaire adjointe
Marie-Madeleine NGANKO	Correspondante trésorier
France BRICKA	Conseillère
Christian HEON	Conseiller
Jean-Pierre OLIER	Conseiller
Marie-Paule PERINELLE	Conseillère

Semaine bleue 2019

L'UTR77 a distribué sur plusieurs marchés un tract sur notre pouvoir d'achat.

La distribution de tracts a été faite sur les marchés de Chelles, Melun, Meaux, Lagny-sur-Marne, Sénart. Les remontées des militants ont été bonnes : « c'est la CFDT, alors je veux bien prendre votre document », « J'ai eu une discussion extraordinaire avec un homme de 99 ans passionné d'écologie fustigeant la mondialisation, appelant à la consommation de proximité. Il dénonce le laxisme des hommes politique face au réchauffement climatique. », « A partir de différents échanges, j'ai réussi à démontrer l'utilité du syndicalisme de retraité », « Remerciements pour notre action, nos revendications et notre présence sur le marché et même une personne m'a demandé si nous venions tous les samedis ».

Les retraités sont aussi impliqués dans les discussions sur la réforme des retraites, attentifs à qui va gérer, qui va décider, comment sera valorisé le point, l'exemple suédois ne les rassure pas.

*De haut en bas et de gauche à droite :
Distribution de tracts à Chelles,
Lagny-sur-Marne, Meaux et Melun.*



Baptême de feu : mon premier congrès en tant que retraitée

Avant toute chose, je tenais à remercier l'UTR et Didier Bouquet, Secrétaire général de la CFDT Retraités de Seine-et-Marne de m'avoir inscrit à ce congrès.

Arrivée à la gare de Bordeaux Saint-Jean à 22 h 58, j'étais chaleureusement attendue par Francis Billaudeau et Philippe Mudry, deux gardes de corps de choc ... Un grand merci à eux.

Le lendemain matin début du congrès, première impression, je ne m'attendais pas à voir tant de monde (500 congressistes dont 350 délégués) plein d'enthousiasme et d'ardeur.

Rigueur dans le temps de parole afin que tout le monde puisse s'exprimer.

Chaque UTR parmi les 95 existantes auraient pu intervenir. Il y a eu 50 interventions (UTR, UFR & URR) qui ont exposé leurs points de vue sur l'activité depuis 4 ans et développé pour certaines leur situation.

Aussi les interventions des syndicats qui ont défendu leurs amendements, bel exemple de la démocratie, la lettre D de la CFDT a bien été mise en exergue.

Vote exprimé et largement approuvé sur le rapport d'activité et financier.

Les modifications statutaires proposées ont été

largement adoptées, les 4 amendements en débat à la résolution ont permis à leur dépositaire de défendre leur motivation et à d'autres syndicats de combattre ces amendements. Il y a eu des votes sur chaque amendement et sur l'ensemble de la résolution. Tout cela dans un climat de respect. Je ne détaillerais pas ici le pourcentage des votes puisque je pense que ça se fera dans un numéro spécial congrès.

Nous étions six personnes venant de Seine & Marne.

Agréablement surprise par cette convivialité, beaucoup d'échanges lors de la prise des repas avec d'autres UTR et de belles rencontres.

Agréablement surprise par l'excursion qui a également permis de renforcer cette convivialité

Mes remerciements également à Josépha Poisson, Francis Combaud et Pierre Rogge (avec

qui j'ai beaucoup échangé à table) pour leur encadrement (à la petite nouvelle que j'étais) sans oublier bien sûr Francis et Philippe déjà cités au début.

Je suis revenue avec la sensation d'appartenir à une grande famille.

Merci

Marie Madeleine N'GANKO.



*Place
des Quinconces
à Bordeaux*

L'intelligence artificielle

(IA ou AI en anglais pour *Artificial Intelligence*)

Cela consiste à mettre en œuvre un certain nombre de techniques visant à permettre aux machines d'imiter une forme d'intelligence réelle. L'IA se retrouve ajustée dans un nombre grandissant de domaines d'application.

« L'intelligence artificielle vise à mimer le fonctionnement du cerveau humain, ou du moins sa logique lorsqu'il s'agit de prendre des décisions » indique Jean-Claude Heudin, directeur du laboratoire de recherche de l'IIM (Institut de l'Internet et du multimédia).

Bientôt un risque pour l'humanité ?

Un rapport de 100 pages a été publié le 21 février 2018 rédigé par 26 experts spécialistes de l'intelligence artificielle (IA), la cybersécurité et la robotique. Ils appartiennent à des universités (Cambridge, Oxford, Yale, Stanford) et à des organisations non gouvernementales (OpenAI, Center for a New American Security, Electronic Frontier Foundation).

Ces experts alertent sur les risques d'une utilisation malveillante de l'IA par « des Etats voyous, des criminels, des terroristes »

Selon eux, dans les dix prochaines années, l'efficacité croissante de l'IA risque de renforcer la cybercriminalité mais aussi de conduire à des utilisations de drones ou de robots à des fins terroristes. Elle est aussi susceptible de faciliter la manipulation d'élections via les réseaux sociaux grâce à des comptes automatisés (bots).

Un rapport sur l'IA en France

Cédric Villani, a mené une large réflexion sur l'intelligence artificielle (IA) qui a conduit à la remise le 28 mars 2018, d'un rapport détaillé sur le sujet.

Selon le mathématicien, « **la France a une très grande capacité en recherche en matière d'intelligence artificielle** » ce qui se traduit par le fait que de

grandes entreprises américaines ou asiatiques implantent des laboratoires de recherche sur le territoire français.

La recherche française est au premier plan mondial pour ce qui concerne ses chercheurs en mathématiques et en intelligence artificielle, « **mais elle a du mal à transformer ses avancées scientifiques en applications industrielles et économiques** ».

Ce rapport met aussi l'accent sur les efforts à faire pour **éviter la fuite des cerveaux français vers l'étranger** et un large volet est consacré à l'amélioration des conditions de travail au sein des laboratoires. « Il s'agit certes d'offrir des conditions salariales satisfaisantes, mais aussi et surtout un environnement de travail favorable », souligne Cédric Villani.

Le rapport identifie **quatre secteurs prioritaires** où la France doit particulièrement concentrer son effort de développement de l'intelligence artificielle : la santé, les transports, l'environnement et la défense.

Les questions d'éthique sont également abordées, tant ces technologies qui donnent aux machines de gigantesques pouvoirs d'analyse. Pour Cédric Villani « Il faut une instance pour émettre des avis, donner des jugements en toute indépendance, qui puisse être saisie par le gouvernement comme par les citoyens, et qui nous dise ce qui est acceptable ou non acceptable ».

Philippe Mudry.

L'avis de Franca Salis-Madinier, secrétaire nationale de la CFDT Cadres :

« Il convient d'anticiper les impacts de l'intelligence artificielle sur le travail afin d'assurer une transition numérique équitable. Le travail est un espace d'interaction par excellence entre l'humain et la machine. Au-delà de la question de l'emploi, nous devons nous pencher sur la nature du travail, l'organisation du travail et les conditions de travail : des aspects trop peu abordés. Cette anticipation doit être articulée à l'aide des outils existants au niveau européen et national. »

LE MOT DU SECRÉTAIRE

DEVENONS ACTIFS AGISSONS

Être retraités, n'est pas être en retrait de la VIE.

Être retraités, n'est pas synonyme d'INACTIF (chômeur, allocataire social) ; en opposition avec les actifs « salariés ou actionnaire ».

Être retraités

C'est commencer sa journée par déposer ces petits enfants à l'école ;

C'est s'occuper de ces parents qui sont devenus dépendant :

- Les repas ;
- L'administratif ;
- Payer leur maison de retraite (complément car trop cher pour une pension de retraite moyenne) ;

C'est payer la fin des études de son dernier enfant (les plus chères, les grandes écoles) ;

C'est DONNER du temps aux associations.

Si ça c'est être INACTIF, alors que dire d'un actionnaire qui n'attend que le rendement de ces actions ;

Voilà le vrai RENTIER.

Nous les retraités, nous n'avons qu'une pension, qui était au départ, indexée sur les salaires, qui augmentait plus vite que les prix, donc on nous l'a indexée sur les prix (perte du pouvoir d'achat par rapport à un salarié). Cette année, l'inflation repart, alors le gouvernement décide d'arrêter l'indexation. Les retraités seront désormais sous le DICTAT du gouvernement quant à l'évolution de nos revenus.

Doit-on lui faire confiance, quant un président dit à un chômeur : « je traverse la rue et je te trouve du travail ». Pendant combien de temps, les retraités vont pouvoir continuer à leur faire confiance afin de vivre avec leurs pensions ?

Si, comme moi, vous ne vous résignez pas à accepter cela, alors vous serez présents le 4 octobre à l'action organisée par Union régionale CFDT d'ile-de-France et la semaine après à la « SEMAINE BLEUE ».

Vous serez aussi sur notre département, ou nous organiserons 3 distributions.

LE BILLET DU TRÉSORIER

J'ai fait un appel de cotisation pour les adhérents qui ont choisi le paiement traditionnel. Vous avez été nombreux à envoyer vos chèques. Je vous en remercie. Vous avez toujours la possibilité de choisir le paiement par prélèvement automatique à tout moment.

Être adhérent à la CFDT c'est en premier lieu, c'est être à jour de ses cotisations. Comme toute organisation, la CFDT a besoin du paiement régulier des cotisations de

ses adhérents pour développer ses activités et garantir son indépendance financière.

La mise en place du prélèvement à la source des impôts sur le revenu ne change rien pour le calcul du montant des cotisations syndicales : la cotisation est calculée en pourcentage du montant net annuel des pensions de retraite imposable. Le droit à déduction fiscale reste inchangé.

Une nouvelle rubrique dans votre journal

La commission communication de l'UTR a souhaité vous « donner la parole ». La dénomination trouvée a été « Tribune ». En fait, nous souhaiterions que les adhérents s'expriment dans l'Écho sur des sujets qui les touchent, nous posent des questions sur des thèmes qu'ils voudraient voir développer...

Pour adresser les articles :

- par courriel : seineetmarne@retraites.cfdt.fr
- par courrier : 15, rue Pajol, 77000 MELUN

AGENDA SYNDICAL

- 1^{er} octobre : Conseil UTR
- 4 octobre : Manif La Défense
- 18 octobre : AG UTR
- 13 novembre : Bureau UTR
- 15 novembre : Commission Loisirs
- 27 novembre : Conseil UTR
- 4 décembre : Commission Journal
- 5 décembre : Commission Développement
- 18 décembre : Bureau UTR
- 20 décembre : Commission Loisirs

Une première en France

« L'Affaire du siècle », c'est le nom de cette initiative lancée par quatre ONG (la Fondation Nicolas Hulot, Greenpeace France, Notre Affaire à Tous et Oxfam France) en décembre qui attaque l'Etat en justice pour inaction climatique. Une pétition a été mise en ligne, qui a déjà récolté plus de 2 millions de signatures.

Les ONG ont adressé le 18 décembre 2018 une requête préalable au gouvernement, accusant l'État de « carence fautive » par son « action défaillante » pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les représentants de l'État ont deux mois pour

répondre, les ONG planifiant ensuite un recours juridique devant le tribunal administratif de Paris, une première à l'échelle française. Une revendication aujourd'hui c'est l'urgence climatique. Prendre vite des décisions contraignantes pour les bonnes personnes parce que les mesurette pour les citoyens, où on leur dit « économisez un peu d'eau, éteignez la lumière en sortant d'une salle » c'est très bien, mais c'est pas ça qui va faire qu'on va pouvoir avoir les changements dont on a besoin en termes d'énergie pollution des sols, de l'air. Cet impact-là, c'est sur les multinationales qu'il faut l'avoir.



Cinq grandes villes qui veulent bannir les voitures



Un tiers des émissions de gaz à effet de serre provient des transports dans les grandes villes du monde.

Oslo, Londres, Ljubljana, Barcelone et Bruxelles mènent le combat contre les voitures.

Pour lutter contre le fléau de la congestion et de la pollution, nombre de grandes agglomérations cherchent à limiter la circulation automobile, voire à bannir les voitures, à commencer par les plus polluantes. Une bataille longue et difficile, d'autant que beaucoup continuent de voir leur population croître.

Qu'en est-il en France ?

Des préfectures comme Dijon (Côte-d'Or), en 2012, ou Strasbourg (Bas-Rhin), dès les années 70, ont développé leurs zones piétonnes et de plus en plus de communes expérimentent ou étudient la possibilité

de fermer leurs centres-villes aux voitures, au moins de façon temporaire (comme sur les Champs-Élysées parisiens, piétons un dimanche sur quatre depuis 2016).

« *L'intérêt est multiple* », analyse Amandine Crambes, ingénieur-urbaniste pour l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). « *C'est une question de santé : cela permet de réduire la pollution, le niveau de bruit et d'augmenter l'activité physique. C'est aussi un moyen de libérer des espaces pour végétaliser, remettre de la verdure et de la nature en ville et d'éviter, l'été, les îlots de chaleur urbains* ».

« *Le commerce ne souffre pas de la piétonnisation des centres-villes, c'est un mythe* », affirme Amandine Crambes. « *Au contraire, les consommateurs prennent leur temps, un lien social se reforme avec les commerçants. Les bénéfices sont réels à la fois sur la qualité de vie, l'économie et la revitalisation des centres-villes* ».

Si l'idée fait son chemin dans les

grandes métropoles plombées par les embouteillages et la pollution galopante, la piétonnisation a davantage de mal à s'imposer dans les territoires péri-urbains. Certaines villes comme Saint-Etienne (Loire) ou Thionville (Moselle) ont même préféré, ces dernières années, faire marche arrière.

Par ailleurs, créer des centres-villes sans voitures ne s'improvise pas. « *Il est nécessaire de mener une réflexion globale sur les déplacements et les systèmes de mobilité, pour ceux qui habitent dans la ville comme pour ceux qui viennent de l'extérieur*, prévient Amandine Crambes. *Il faut réfléchir à la création de parkings relais en périphérie, les coupler avec des offres de transports en commun et proposer des mesures incitatives (un ticket de bus compris dans le prix du parking, par exemple). Il faut aussi penser à la proposition de voiries et de stationnements vélo, etc* ». *Des aménagements indispensables et qui peuvent prendre du temps.* »

Sources *Le Parisien*

Le patrimoine en Seine-et-Marne

Beaucoup de monuments historiques dans notre département ont besoin de rénovation. Deux exemples :

Église Notre-Dame-de-l'Assomption



Voulton devint dès 1180, un lieu de pèlerinage car Raoul, seigneur du site, offrit au prieuré un morceau de la Vraie Croix du Christ. Plus tard, en 1567, les guerres de religion mirent à mal l'édifice et la relique de la Vraie Croix fut volée en 1590.

Le bâtiment eut ensuite à subir la période agitée de la Révolution, mais les vicissitudes de l'histoire n'eurent pas complètement raison de cette œuvre remarquable sur le plan architectural. Elle est un témoignage unique du foisonnement créatif de l'art gothique.

Son plan, comme son décor se rapprochent très nettement de l'église Saint-Quiriace à Provins. Elle se présente à l'intérieur comme un long vaisseau étroit et élevé avec un effet particulier de profondeur.

En 2000 les toitures ont été refaites. Les vitraux très dégradés,

surtout au nord, nécessitaient une restauration. Il s'agit d'une somme considérable pour une petite commune de 300 habitants. La municipalité a donc décidé d'élaborer un dossier. Le montant total des travaux s'élève à 309.000 € avec, heureusement, une subvention du Conseil régional, du Conseil départemental et de la DRAC.

La première tranche des travaux a été effectuée de mai 2016 à octobre 2017. Les deuxième et troisième tranche devraient être réalisées entre septembre 2018 et juin 2019. Aujourd'hui, en raison de l'humidité due au manque de vitraux, le sol demande à être entièrement refait et les murs nécessitent un complet démoussage et la réalisation d'un badigeon à la chaux aérienne.

La grotte aux coquillages de Coulommiers

Il s'agit d'un vestige ancien de la commune puisqu'elle a été imaginée et créée au XVII^e siècle. Elle devait être destinée à devenir la sépulture de Catherine de Gonzague, aussi connue sous le nom de la **Princesse de Clèves**, à l'origine de la construction de l'**ancien château fort de Coulommiers**, puis de l'installation des capucins dans la ville.

Située dans la chapelle du **parc des Capucins**, qui accueille aujourd'hui le **musée de Coulommiers**, la grotte aux coquillages est à thématique religieuse, plusieurs parties du site évoquant la vie du Christ.

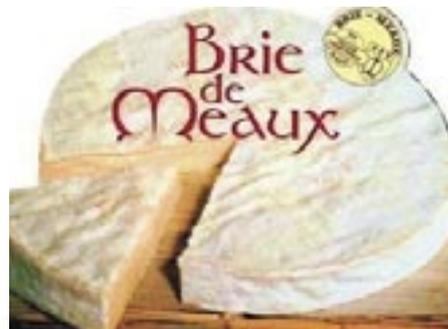
« Edifiée vers 1623-1624, cette grotte est en l'état des recherches actuelles, unique en France », selon **Franck Riester, député de Seine-et-Marne**.

Il en a fait de même pour la **collection Jacques Beauvois de La Ferté-sous-Jouarre**, consacrée au **patrimoine de l'industrie meulière**, qui n'a de son côté pas été retenue dans la liste des 250 monuments.

La sauvegarde de ce **patrimoine vieux de 4 siècles** est d'autant plus important pour la Ville de Coulommiers (mais aussi son agglomération, Coulommiers Pays de Brie), qu'il sera au cœur d'un projet d'envergure prochainement : « La Ville de Coulommiers souhaite réunir les financements nécessaires aux travaux, qui s'inscriront dans un projet global de rénovation de l'ensemble des bâtiments conventuels.



Le Brie, la spécialité de la Seine-et-Marne



La Seine-et-Marne et le Brie sont indissociables l'un de l'autre. Le nom évoque, selon son appellation, les villes de Seine-et-Marne de Meaux, Melun, Coulommiers, Montereau, Nangis... La renommée des fromages « brie » dépasse largement le cadre de notre département.

Les origines du fromage sont encore inconnues. La croyance populaire attribuait à Io, aimée de Zeus, la maternité des vaches dont le lait était utilisé pour la fabrication du fromage. Mais c'est sous Charlemagne, qui l'appréciait fort, que l'on commence à suivre sa prestigieuse épopée. Elle est étroitement liée à notre Histoire de France. Blanche de Navarre, comtesse de Champagne, envoyait des fromages de Brie au Roi Philippe Auguste. Charles d'Orléans en faisait présent aux dames de la Cour pour leurs étrennes.

Aujourd'hui le fromage est très consommé, principalement ceux de Meaux et de Melun, sa distribution est large. Sa fabrication reste cependant en grande partie régionale (*il est aussi fabriqué dans quelques départements limitrophes*). Plusieurs manifestations mettent le fromage de brie à l'honneur dans notre région Île-de-France, dont la plus connue : la « Foire aux vins et aux Fromages » de Coulommiers.

Au cours des siècles, le fromage se déclina sous plusieurs formes et goût :

- Le fromage à pâte molle et à croûte fleurie au lait cru de vache notamment les Brie de Meaux, de Melun, de Coulommiers, de Montereau et de Nangis.
- Le fermier, fromage doux dont le lait est issu d'une seule provenance.
- En pot, fromage de chèvre considéré jusqu'au milieu du XIX^e siècle comme le Brie des « gourmands ».

Sources : Union Syndicale Interprofessionnelle de défense du Brie de Meaux et de Melun.



Les Bries en quelques dates...

774 : Charlemagne dit du Brie : «Je viens de découvrir l'un des mets les plus délicieux qui soient» après avoir savouré une superbe portion de Brie de Meaux à l'abbaye de Rueil-en-brie.

999 : Robert II le Pieux apprécie si fort le Brie de Meaux qu'il assure en personne son commerce.

1200 : Le Brie devient une arme politique : Blanche de Navarre s'en sert pour flatter la gourmandise du roi Philippe Auguste et obtenir de lui la régence du comté de Champagne.

1534 : Rabelais cite le Brie dans son Gargantua

1600 : La reine Margot fait des tartines de Brie à Henri IV qui en est très friand pour l'empêcher d'aller rejoindre sa belle maîtresse, Gabrielle d'Estrées.

1668 : La Fontaine met un Brie dans le bec du corbeau, au grand dépit du renard de la fable.

1710 : Louis XIV adore le Brie et en veut tous les jours au menu. 50 voitures font la navette Versailles-Meaux pour ravitailler chaque semaine la table du Roi.

1725 : Louis XV épouse Marie Leczinska, la reine gourmande qui inventa les «Bouchées à la Reine» au fromage de Brie.

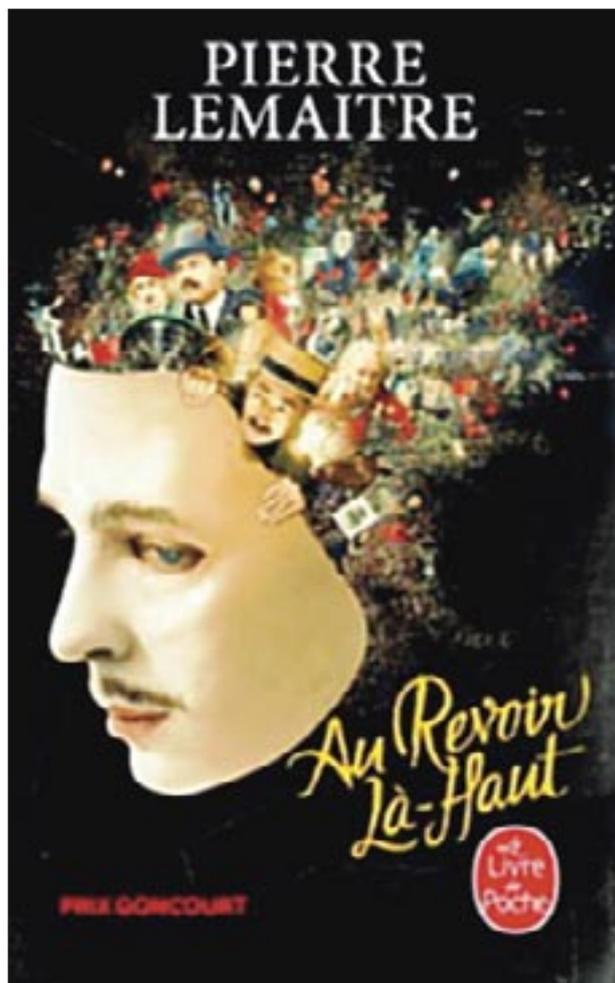
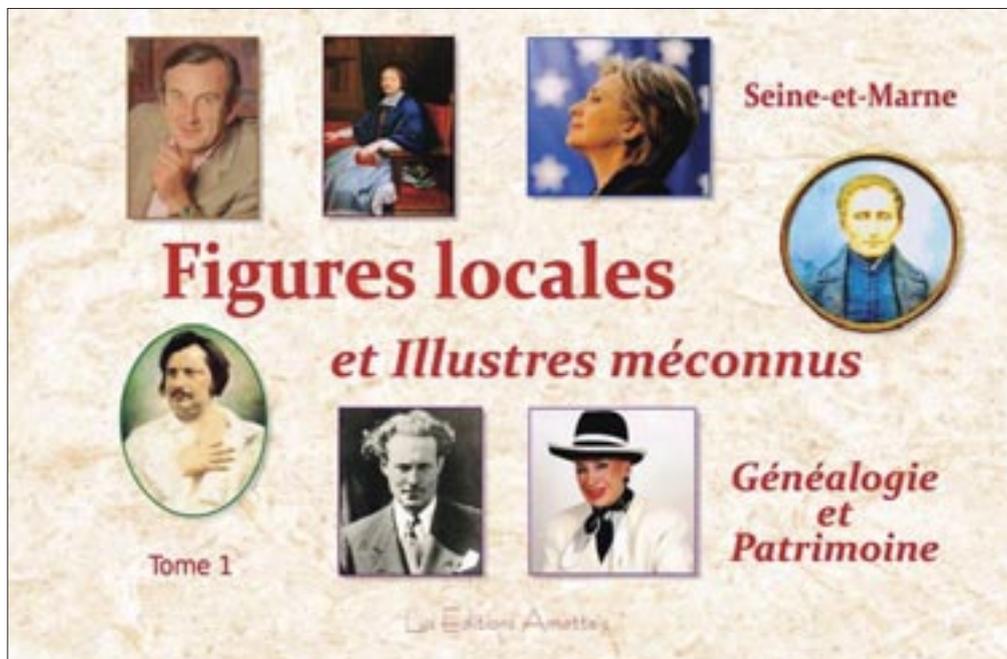
1815 : Grâce à Talleyrand, grand diplomate et fin gourmet, le BRIE est sacré «Rois des fromages» au congrès de Vienne !

1980 : L'appellation Brie de Melun est confirmée par décret du 18 août et le Brie de Meaux devient une Appellation d'origine contrôlée.

Deux idées de lecture

Nobles dames, hommes politiques, militaires, industriels, artistes, écrivains, poètes, savants, hommes d'église, saints, pionniers, soldats, sportifs, aventuriers... de nombreux personnages plus ou moins célèbres sont nés ou ont des ascendants ayant vécu en Seine-et-Marne.

D'autres personnalités locales ont profondément marqué l'histoire de notre département en laissant des traces de leur passage.



Ils ont miraculeusement survécu au carnage de la Grande Guerre, aux horreurs des tranchées. Albert, un employé modeste qui a tout perdu, et Edouard, un artiste flamboyant devenu une « gueule cassée », comprennent vite pourtant que leur pays ne veut plus d'eux.

Désarmés, condamnés à l'exclusion, mais refusant de céder au découragement et à l'amertume, les deux hommes que le destin a réunis imaginent alors une escroquerie d'une audace inouïe... Fresque d'une rare cruauté, remarquable par son architecture et sa puissance d'évocation,

Au revoir là-haut est le grand roman de l'après-guerre de 1914, de l'illusion de l'armistice, de l'État qui glorifie ses disparus et se débarrasse de vivants trop encombrants. Dans l'atmosphère crépusculaire des lendemains qui déchantent, peuplée de misérables pantins et de lâches reçus en héros.

Pierre Lemaitre compose avec talent la grande tragédie de cette génération perdue.

Prix Goncourt 2013.

Sur votre agenda

Présentation du salon des seniors 2019

3 au 6 avril 2019 - Paris, Porte de Versailles

Bien vivre sa retraite, ça se prépare !

Depuis plus de 20 ans, le Salon des Seniors s'est imposé comme le grand rendez-vous annuel des plus de 50 ans.

Programme 2019

- Le salon couvre tous les domaines de la vie autour de 10 villages thématiques, 250 exposants et 100 événements.

- C'est un lieu de détente et de loisirs avec un programme riche en événements, animations et initiations sportives...

- 10 villages thématiques au Salon : Mes loisirs, mes voyages, Être en forme, Mes droits, ma retraite, mon patrimoine, Travailler après 50 ans, Mon logement, Bien vivre chez moi, Nouvelles technologies, Culture, Place du marché, Associations.

- Des dizaines de conférences animées par les meilleurs experts dans deux salles dédiées.

Un véritable lieu d'information et d'échange entre les visiteurs et les intervenants.

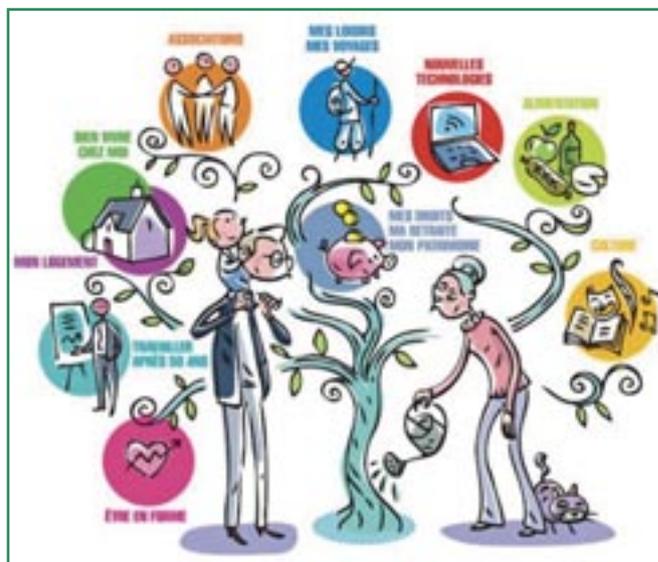
- Des animations tout au long de la journée : concerts, ateliers, initiations sportives... Un programme riche en découvertes et en surprises.

- Un « parcours prévention santé » : il est entièrement dédié à l'information, la prévention et le dépistage de la vingtaine d'affections touchant principalement les plus de 50 ans. Pendant quatre jours, des professionnels seront présents pour vous conseiller et répondre à vos questions.

- Un concours de mannequins : Chaque année, le Salon des Seniors organise son concours mannequin senior amateurs. Il est gratuit et ouvert à tous les hommes et femmes de plus de 50 ans.

Comme tous les ans, la CFDT retraités a un stand

Si ce salon attire de nombreux visiteurs, la majorité d'entre eux sont originaires de la région francilienne, d'où la décision de confier la tenue du stand à l'Union régionale CFDT des retraités d'Île-de-France. Ainsi, un suivi plus pertinent des contacts noués lors de ce salon avec des retraités ou des futurs retraités est réalisé.



Glossaire

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

APL : Aide Personnalisée au Logement

ARS : Agence Régionale de Santé

ASPA : Allocation de Solidarité aux Personnes Agées

ASV : Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CSE : Comité Social et Economique

CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

CRDS : Contribution au Remboursement de la Dette Sociale

CSG : Contribution Sociale Généralisée

CVS : Conseil de Vie Sociale

EPHAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

IRP : Institutions Représentatives du Personnel

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

UCR CFDT : Union Confédérale des retraités CFDT

ULR CFDT : Union Locale des Retraités CFDT

UTR CFDT : Union Territoriale des Retraités CFDT



Union Territorial CFDT des Retraités de Seine et Marne
15 rue Pajol 77000 – Melun
seineetmarne@retraites.cfdt.fr

Cher(es) adhérents(es),

Faisant suite à l'annonce parue dans le dernier numéro de l'ECHO concernant la sortie à Troyes (visites de la vieille ville et musée de l'outil et de la pensée ouvrière) le Jeudi 16 mai 2019. Cette excursion d'une journée se fera en autocar, nous vous proposerons un certain nombre de points de ramassage compte tenu de la grandeur de notre département de Seine et Marne par exemple: Meaux, Chelles, Melun, Fontainebleau, et Montereau, ces points de rendez-vous restent à définir, ils seront fonction des participants.

La participation ne dépassera pas les 50€ (avec possibilité du paiement en 2 fois), elle sera minorée de moitié (décision du Conseil de l'UTR77) pour les adhérents non imposable. (sur présentation du document fiscal).

L'organisation du programme de la journée :

- ✓ Visite guidée de la vieille ville
✓ Déjeuner
✓ Visite commentée du musée de l'outil et de la pensée ouvrière



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE POSTALE :
E.mail : @
Tél. portable :
NOMBRE DE PARTICIPANTS : MONTANT :
ARRÊT SOUHAITÉ :

Bulletin d'inscription à retourner avant le 31 mars 2019 par mail ou courrier

CFDT UTR77 Commission Culture / Loisirs 15, rue Pajol 77000 MELUN
seineetmarne@retraites.cfdt.fr